

PARCÉ

inflex

04

décembre 2015

- Vie Municipale
- Budget
- Travaux
- Vie sociale, écoles
- Vie associative



sommaire

P.3 Edito du Maire

- P.4 Vie Municipale**
Journées Européennes du Patrimoine
Marché d'été
Conseil Municipal Junior
Parcé dans la Communauté de Communes

- P.6 Budget**
Baisse des dotations et manifestation
Explication facture d'eau
Salle polyvalente

- P.8 Travaux, urbanisme, environnement et développement durable**
Station d'épuration
Réhabilitation à l'école des Marronniers
Petits travaux

- P.11 Enfance, jeunesse, vie scolaire et sociale**
Garderie
Maison de retraite
Repas des anciens

- P.13 Les écoles**

- P.15 Communication**
Rassemblement citoyen
Etat civil
Livret d'accueil

- P.16 Vie associative, culturelle et sportive**
Les jeux aux Frayères
La parole aux associations
Théâtre

- P.19 Agenda**



Mairie de Parcé-sur-Sarthe
9, rue Charles de Gaulle
72300 PARCE-SUR-SARTHE
02.43.95.39.21



www.parcé-sur-sarthe.fr
mairie@parcé-sur-sarthe.fr



Lundi 8h30-12h 13h30-18h
Mardi 8h30-12h 15h-18h
Mercredi 8h30-12h 13h30-17h
Jeudi 8h30-12h fermée
Vendredi 8h30-12h 13h30-16h30



Permanence d'élus tous
les premiers samedis du
mois à la Mairie
10h-12h



Chères Parcéennes, chers Parcéens,

L'esprit de liberté, d'égalité et de fraternité qui fonde notre république a été violemment attaqué. Une nouvelle fois les Parcéens, par un geste citoyen, se sont retrouvés au pied de l'arbre des libertés pour rappeler les valeurs auxquelles ils sont attachés.

Nous avons la chance de vivre dans un village à taille humaine.

Parce que nous vivons dans un monde en constante évolution, nous devons faire en sorte que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes restent en adéquation avec notre conception du bien vivre ensemble.

Gardons à l'esprit un de ses principaux fondements : le respect d'autrui. Cela se définit en plusieurs points : préservation de la tranquillité publique, protection de notre environnement. Le CMJ, conseil municipal junior, nous sensibilise sur ces points.

En tant que maire c'est une préoccupation, car je suis régulièrement confronté à des situations conflictuelles.

Acceptons de notre voisin les désagréments que nous pourrions nous-même occasionner. Bien-sûr, il y a des seuils à ne pas franchir. La tolérance peut atteindre ses limites... Ce sont tous ces petits gestes répétés qui finissent par ne plus être supportables et qui rompent le dialogue entre nous.

Bien vivre ensemble à Parcé doit nous inciter à maintenir ce dialogue, pour mieux nous comprendre.

Je prendrai en exemple ces rencontres que vous organisez dans certains quartiers, Allée des Coquelicots ou Allée du cimetière et au cours desquelles vous échangez, vous apprenez à vous connaître autour d'un repas partagé. S'investir pour son village, dans le milieu associatif est un excellent moyen de mieux se connaître.

Nous aurons la chance au cours de l'été 2016 de pouvoir partager un grand moment de convivialité dans le cadre de la fête médiévale. Saisissons cette opportunité, investissons nous très nombreux dans ce projet ambitieux autour du comité des fêtes.

Mieux se connaître pour mieux se comprendre, c'est mieux se respecter !

Je vous donne rendez-vous pour les vœux du maire le 9 janvier 2016 à 10h30.

Très bonnes fêtes de fin d'années à toutes et à tous.

Bien à vous

Michel Gendry

VIE MUNICIPALE

Les Journées Européennes du Patrimoine



Un beau week-end pour ces journées : plus d'une centaine de personnes à l'exposition. Le Maître verrier présentait son travail de façon très ludique et pédagogique, permettant à tout un chacun de comprendre son art. Les jeunes qui avaient participé au stage de printemps ayant pour thème la confection d'un vitrail sur ordinateur ont eu l'occasion de projeter leur travail sur la tour Saint Pierre.

Le CMJ

Le nouveau CMJ est en place

Le 9 octobre dernier ont eu lieu les élections pour élire les représentants de nos deux écoles, Notre Dame Saint Joseph et les Marronniers. Le nouveau conseil municipal jeune est donc en place jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Les jeunes élus sont : Amadou Mbaye, Arthur Leauveau-Fresnay, Elsa Teyssier- Bertucelli, Enzo Rodayer, Etienne Freulon, Joséphine Robin, Julien Grémont, Lisa Bregen, Lorette Meunier, Lucie Martineau, Nathan Grosbois, Noah Martineau, Taö Le Lubois, Zoé Butet, Adrien Luisetti



Comme en 2014, les élections se sont déroulées le même jour que celles qui ont désigné les représentants des parents d'élèves de l'école des Marronniers. Cette année, deux listes se présentaient dans chaque école. Il leur a donc fallu mener campagne pour convaincre leurs camarades de voter pour eux.

A peine élus, ils ont été reçus à la mairie par le maire et

quelques membres du conseil municipal. Ce premier contact a été suivi d'une présence au conseil municipal du lundi 9 novembre : les enfants ont pu se présenter aux membres du conseil municipal. Deux jours plus tard, plusieurs enfants du CMJ sont venus assister aux commémorations du 11 novembre.

Et maintenant nos jeunes élus vont plancher sur leurs projets et participer à différentes initiatives.



La Médaille du travail

Pour ses trente années de bons et loyaux services au sein de la commune de Parcé, Mme COLON a été décorée de la médaille du travail par Monsieur Gendry, Maire de Parcé sur Sarthe. Une cérémonie simple et conviviale a permis d'honorer le travail de Nicole Colon. Sa famille, ses amis, ses collègues ainsi que des élus étaient présents pour partager avec elle ce moment important.

*Changement au conseil Municipal
Mme Mathilde BARRASSE et M. Christophe BERAUDY quittant la commune de Parcé, ce sont, Mme Laure VAÏDIE et M. Joseph CHENNI qui les remplacent aux postes de conseillers municipaux.*

Bilan des marchés d'été



Les marchés d'été furent une véritable réussite. Les Parcéens, les promeneurs, les artisans et les commerçants en redemandent. Nous tenterons d'élargir l'offre notamment au niveau des producteurs. Nous réfléchissons également à la façon d'élargir à un plus grand nombre le temps du pique nique sur la Place de la République avant ou pendant les animations.

Rendez-vous l'été prochain!

Médaillé du 11 novembre



Monsieur Gustave MORICEAU a été médaillé au titre de la reconnaissance de la Nation pour l'Afrique du Nord lors de la cérémonie du 11 novembre.

Le CMJ et Crescendo, pour la partie musicale, étaient présents.

Gérard CHOLLET,
agent technique depuis le
1er février 1989 a pris
sa retraite
au 1er novembre 2015



PARCE DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil municipal a rencontré le président et les vices présidents de la communauté de communes pour répondre à de multiples questions quant au fonctionnement de cette entité.

1. Questions ayant trait au Fonctionnement de la communauté de communes
Quels sont les modes de consultation des communes ?
L'organisation permet-elle une réelle prise en compte des souhaits de chaque commune ?
La représentation de chaque commune au sein de la communauté de communes paraît insuffisante : pour un petit village il est impossible d'être représenté dans toutes les commissions. Qu'en est-il exactement ?

Les réponses qui nous ont été apportées :
Les communes sont consultées sur les changements de statuts, sinon la communauté de communes a sa propre vie : le travail se fait en commissions communautaires. C'est au niveau du bureau des maires que se font les propositions des sujets qui seront travaillés en commission : il faut l'unanimité des maires pour que cela passe en conseil communautaire où le vote se fait à la majorité qualifiée des 2/3, puis les communes délibèrent.

Un maire, au bureau des maires, peut demander un ajournement pour consulter son conseil.
Il y a possibilité pour les communes de demander à modifier les statuts : il faut en faire la demande au bureau des maires via le maire de sa commune. Si le bureau des maires approuve à l'unanimité la proposition, alors il la soumet au conseil communautaire qui doit voter à la majorité qualifiée des 2/3 pour que la proposition soit adoptée.

Il est demandé par les représentants de la commune de Parcé au sein des commissions de pouvoir disposer des documents de travail en même temps que l'ordre du jour : cela permettrait d'étudier les dossiers en amont.

La prise en charge du traitement des permis de construire par la communauté de communes n'est pas un transfert de compétences mais un service commun auquel nous n'étions pas obligés d'adhérer : chaque commune a fait son choix et c'est en fonction du nombre de communes que les coûts ont été calculés. Ce qui posait problème aux communes ne

souhaitant pas y adhérer par exemple, était la partie « prise en charge juridique » en cas de litige.

2. Questions ayant trait aux Finances et à la modernisation de l'administration
Une majorité des services et des investissements communautaires sont concentrés sur Sablé sur Sarthe. Se pose donc la question de la décentralisation ?

Les réponses qui nous ont été apportées :
Les Parcéens ont le sentiment qu'une majorité des services et des investissements sont concentrés sur Sablé.
De fait Sablé est géographiquement au centre de la communauté de communes et les villages alentours bénéficient de la proximité de la ville. Oui, le centre aquatique se trouve sur Sablé, c'est une question de géographie. Le centre de ressources se trouve à Asnières et certains services sont décentralisés : la musique, les centres de loisirs, la lecture publique.

En ce qui concerne la lecture publique, il y a possibilité de faire des demandes sur Sablé via la dématérialisation. Un catalogue est accessible au plus grand nombre : chacun pourra faire ses choix et il y aura possibilité de livrer dans les communes au niveau des mairies. Sur un même territoire, pour un même service, proposer un même tarif pour toute la communauté de communes.

3. Question ayant trait à la communication
Nous ne faisons pas la différence entre le site internet de la communauté de communes et celui de Sablé. Pourquoi la communauté de communes de SABLE SUR SARTHE et non pas « Pays Sabolien » ?

Les réponses qui nous ont été apportées :
La question de la différenciation entre le site de Sablé et de la Communauté de communes va être posée aux services techniques car c'est une question qui revient de façon récurrente.
Le changement de nom pourrait être évoqué en bureau des maires.

BUDGET 2015

Baisse des dotations et manifestation au Mans



Vos élus ont manifesté leur mécontentement sur la baisse des dotations de l'état, le mardi 14 juillet 2015, devant la préfecture du Mans à l'appel de l'Association des Maires de la Sarthe. Cette baisse prévoit l'amputation de 30% des dotations de l'état d'ici 2017; elle impacte et impactera nos budgets communaux. Nous avons déjà initié un ensemble d'économies sur notre budget de fonctionnement 2015. Cet effort devra se prolonger sur les 2 années à venir.



Utilisation de la salle des fêtes

Il a été décidé d'optimiser les ressources allouées à l'entretien de la salle des fêtes afin qu'elles correspondent au réel besoin. Ainsi un nouveau règlement a été élaboré et un état des lieux écrit sera systématiquement formalisé pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté entre le loueur et la commune.

A partir du mois de janvier 2016, la réservation de la salle se fera en mairie. Les dates de réservation sont déjà consultables sur le site internet de la commune via la rubrique vie municipale/réservation-des-salles/salle polyvalente.

Les économies

Le budget 2015 se voulait volontariste en diminuant de 6% les principales charges nécessaires au fonctionnement des services municipaux soit environ 15 640€.

Nous avons pu ainsi faire une économie de 1000€ en renégociant nos contrats d'assurance véhicule. Nous avons supprimé des abonnements inutiles.

D'autres actions significatives comme la réalisation des travaux des toilettes de l'école par les employés techniques ont pu faire économiser environ 10 000€.

Depuis début novembre, nous avons engagé une réorganisation des services techniques et de l'entretien de la salle des fêtes qui permettra de ne pas remplacer un départ à la retraite : c'est

une économie de 30 000€ par an. Les charges du personnel sont le premier poste de dépenses de la commune. Il convient d'être très prudent et de surveiller cette dépense afin d'appliquer les bonnes ressources au réel besoin.

Un autre point de vigilance est apporté à l'élaboration des devis qui sont systématiquement négociés par nos soins et permettent de faire de petites économies. Tous ces efforts permettent de limiter l'impact des baisses de dotations et ainsi de diminuer la pression fiscale.

Chaque Parcéen peut être aussi acteur en proposant des suggestions pour faire d'autres économies, n'hésitez pas à remonter vos idées en mairie.

Explication de la facture d'eau

Cette année, des changements sont apparus sur la facture d'eau et assainissement.

Un nouveau prestataire assure l'approvisionnement en eau depuis le 1er janvier 2015 : il s'agit de la société Véolia.

STGS s'occupe quant à elle de l'exploitation de l'assainissement de la

commune.

Pour clarifier la facture et apporter des explications aux Parcéens, nous avons assuré cet été une permanence en mairie.

Nous complétons cette communication par le présent article dans ce journal municipal.

Evolution des tarifs annuels pour l'eau et pour l'assainissement

	Prestataire		2014	2015	2015
			STGS	1er semestre	2ème semestre
eau	Véolia	ABONNEMENT (annuel)	49,35	39,5 ↓	39,5
		CONSOMMATION en M3	0,821	0,381 ↓	0,39
	Syndicat d'eau	ABONNEMENT (annuel)	46	46 ↑	47
		CONSOMMATION en M3	1,35	1,35 →	1,35

	STGS		2014	2015	2015
				1er semestre	2ème semestre
assainissement	STGS	ABONNEMENT (annuel)	22,92	23,35 ↑	23,44
		CONSOMMATION en M3	0,538	0,548 ↑	0,55
	Commune	ABONNEMENT (annuel)	9,16	9,16 ↑	24
		CONSOMMATION en M3	0,9093	0,9093 ↑	1,765

Exemple de facture

	volume m3	prix unitaire HT	part distributeur HT	part autres organismes HT	TRUC TVA	SOUS TOTAL HT
ABONNEMENT (part distributeur)			39,5		3,20%	
ABONNEMENT (part collectivité)				31,9	1,90%	
ABONNEMENT (part exploitant)				17,28	10%	
ABONNEMENT (part collectivité)				14,76	10%	
ABONNEMENT (part collectivité)						30,87
Acompte sur consommation (part distributeur)	18	0,39	7,02		3,20%	
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	1,35		24,3	3,50%	
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	0,847		15,25	3,50%	
Acompte sur consommation (part collectivité)						32,17
Acompte sur consommation (part exploitant)	18	0,55		9,9		
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	0,5003		9,01		
Acompte sur consommation (part collectivité)						26,27
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	0,55		9,9		
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	0,5003		9,01		
Acompte sur consommation (part collectivité)						26,27
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	0,55		9,9		
Acompte sur consommation (part collectivité)	18	0,5003		9,01		
Acompte sur consommation (part collectivité)						26,27
Sous total HT						26,27
TVA						26,27
Total HT						26,27

Le montant de la facture d'eau est réparti sur quatre entités :

- La société Véolia
- L'Agence de l'eau
- Le Syndicat d'eau
- La commune

L'argent collecté pour la commune permet de financer les travaux et le fonctionnement des réseaux d'assainissement et de la future station d'épuration. L'installation des nouveaux compteurs n'est pas gratuite contrairement à ce qui a été annoncé dans le courrier envoyé par Véolia. Ce coût est inclus dans votre abonnement annuel.

TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES GRANDS PROJETS

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Le cabinet SCE en charge de la maîtrise d'œuvre a présenté l'avant-projet station d'épuration le 26 août 2015 ; ce schéma d'assainissement a été validé après délibération du conseil municipal du 31 août dernier.



Un bassin tampon sera construit afin de réguler le volume hydraulique à traiter vers la station surtout en cas de fortes pluies ; initialement le schéma directeur proposait de récupérer le bassin d'aération actuel pour l'utiliser en bassin tampon. Cependant le cabinet SCE met en évidence la nécessité d'un ouvrage neuf : d'une part le bassin actuel aurait une capacité insuffisante afin de pouvoir absorber une pluviométrie réglementaire, d'autre part il est submersible en cas de montée des eaux et enfin les entreprises extérieures en génie civil ne pourraient s'engager sur cet ouvrage de 30 ans sans garantie décennale. Ce bassin sera donc construit sur l'actuelle station avec un tamis dégrilleur en entrée pour récupérer les plus gros déchets et le bassin d'aération sera démoli.

Un bassin d'aération d'un volume de 580m³ sera installé sur le terrain du petit courbeton permettant un traitement biologique des eaux usées ; le clarificateur achèvera le traitement des eaux usées en séparant les boues de l'eau traitée. Il sera dimensionné sur le débit de pointe admissible de 75m³/h. Les eaux claires après un traitement chimique pour diminuer le phosphore, seront rejetées vers le milieu naturel (la Sarthe) et les boues dirigées vers la filière de traitement.

Le traitement des boues :
Plusieurs filières de traitement étaient envisageables, une étude comparative a été réalisée en tenant compte de différents paramètres : le coût de l'investissement des travaux et équipements, le coût d'exploitation (énergie, maintenance) et la destination des boues (épandage, compostage). Le conseil municipal a retenu la filière roseaux, solution simple, exploitation confortable, bonne intégration paysagère et une destination des boues avec alternatives.

L'avis d'appel d'offres à candidatures pour la construction de la station a été publié le 6 novembre 2015. L'analyse des candidatures et des offres sera réalisée par le cabinet SCE et la commission d'appel d'offres. Le choix définitif de l'entreprise est prévu pour fin mars prévoyant un début des travaux en mai 2016 et une mise en service en janvier 2017.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 1 480 000€ auquel il faudra rajouter les frais d'honoraires du maître d'œuvre et les missions complémentaires. Des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'agence de l'eau et du conseil départemental, le montant restant sera financé par le budget assainissement.

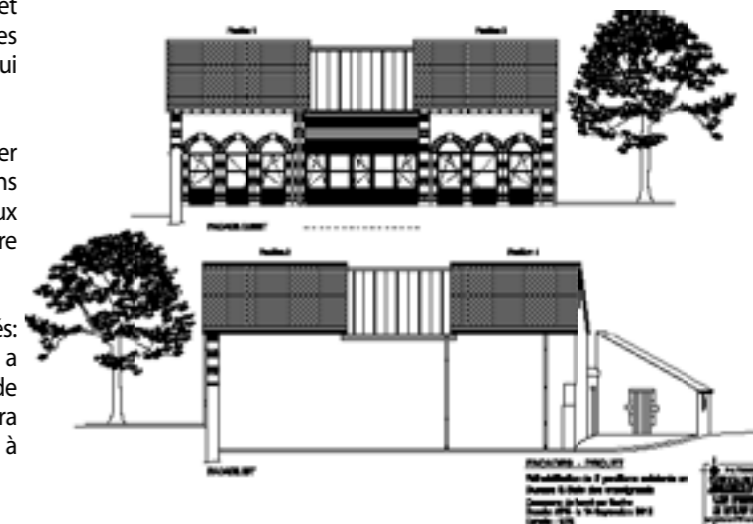
Réhabilitation à l'école des Marronniers

L'architecte Mr Patrick Corvaisier de La Flèche a été retenu par la municipalité pour nous accompagner sur le projet de réhabilitation de deux pavillons existants situés dans l'enceinte de l'école publique afin d'y installer un bureau de direction et une salle des professeurs. Le style architectural de ces deux bâtiments présente un intérêt patrimonial et sera donc préservé et rénové. L'espace libre et vide qui les sépare sera comblé par la construction d'une extension qui les reliera.

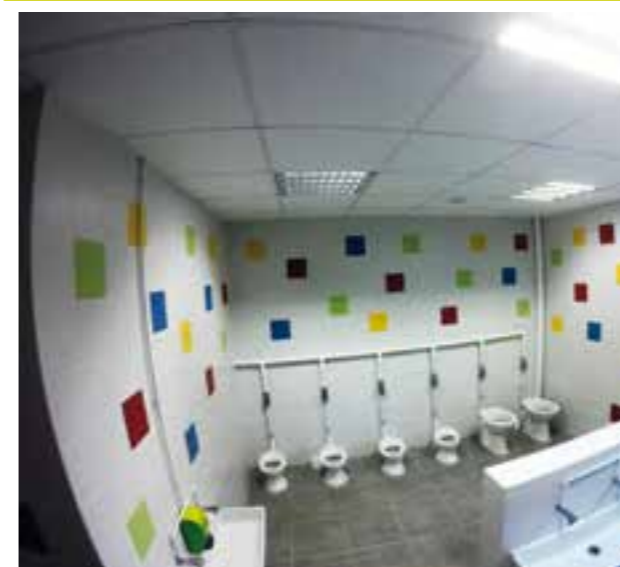
Les travaux débuteront pendant les vacances de février 2016 pour s'achever fin juin, permettant l'installation dans ces locaux pendant le mois de juillet. Lorsque les deux modulaires seront libérés, leur enlèvement pourra être organisé afin de dénoncer le contrat de location.

Des dossiers de demande de subventions ont été déposés: la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) a répondu favorablement et financera le projet à hauteur de 50%. Nous attendons d'autres réponses; le solde pourra être autofinancé par la commune sans avoir recours à l'emprunt.

Afin de garantir la sécurité des enfants pendant la durée des travaux, le chantier sera balisé, condamnant ainsi le portail d'entrée principal. L'accès à l'école se fera par le grand portail coulissant, du côté de la future cantine.



Travaux à l'école des Marronniers



Les travaux de réfection des toilettes du bâtiment des maternelles de l'école publique ont démarré début juillet sous forme de chantier participatif pour le démontage des cloisons, sol, sanitaires et l'évacuation des déchets. Un audit a été réalisé en amont par un cabinet conseil afin de respecter les normes de sécurité et d'en suivre les préconisations. La suite du chantier a été menée par les agents techniques en démarrant par la réfection du carrelage, la pose des cloisons, l'installation de la plomberie et de l'électricité, la faïence et enfin le remplacement du plafond. La pose de l'huissier extérieure a été sous-traitée à une entreprise parcéenne. Grâce à une forte implication de l'équipe technique, les travaux ont pu être achevés pour la rentrée. Nous attendons la livraison des cloisons de séparations des petits sanitaires pour clore le chantier et mettre une dernière touche de couleur. L'ensemble des travaux s'élève à un montant de 16 000 €.

Un nouvel arrêt de bus pour les scolaires

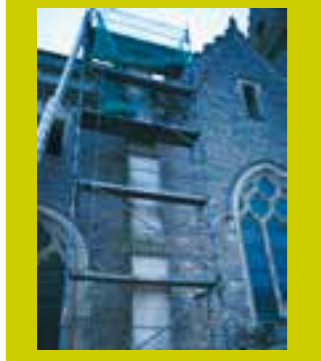
L'arrêt de bus en campagne situé au lieu-dit « Le noyer Tertoux » présentait des dangers pour les enfants : en concertation avec les familles concernées, il a été déplacé au lieu dit «la Requennoirie». Un abri y sera prochainement installé pour protéger les voyageurs scolaires. Ce projet a été validé par le conseil départemental qui pourrait financer un abri urbain dans le bourg de Parcé, à l'arrêt du «Clos Champagne».





Toit de l'église

Après les travaux de peintures, la commune a fait appel à la compétence d'un couvreur fin Octobre pour la révision générale de la toiture et la réfection d'un « terrassons », afin que l'édifice soit bien au sec. Par ailleurs des entreprises ont été contactées pour la remise aux normes de la partie électrique.



Eclairage des Halles

L'abri bus des Halles sera éclairé début 2016 afin de garantir la sécurité de nos enfants.



Colombarium

Un nouveau colombarium de deux fois quatre places a été commandé pour le cimetière



Porte de l'église



Le 25 septembre 2015, le CAUE organisait un atelier «peinture à l'ocre» afin de faire découvrir cette peinture écologique, naturelle et respirante, très bénéfique pour les bois. M. Soive, peintre professionnel, est venu présenter la recette de la peinture à la vingtaine de participants présents. Qu'ils aient des projets pour leur habitation ou des besoins dans le cadre de leur travail, les participants ont tout découvert de la peinture à l'ocre depuis

sa fabrication jusqu'à la pose. Deux portes de l'église ont servi de support pour la démonstration. Les agents techniques ont durement travaillé pour les décaper et les poncer manuellement. Au final, une journée conviviale pour les participants conviés et une église qui revêt une jolie couleur.

Porte de la chapelle du cimetière

Chantier Scouts

Notre commune a accueilli 5 scouts de France, âgés de 18 à 19 ans. Ils ont campé dans une ferme aux environs de Parcé. Originaires de la région parisienne, ils souhaitent rendre service à la municipalité. Nous leur avons donc proposé de restaurer les portes de la chapelle du cimetière. Pour ce faire, du matériel a été mis à leur disposition et un suivi de chantier a été établi avec eux. Après 5 jours de dur labeur (démontage, ponçage, nettoyage et peinture), les portes de la petite chapelle ont retrouvé leurs splendeurs d'antan.



A l'issue du chantier, nous avons partagé le verre de l'amitié en présence du Maire et de quelques élus. Nos scouts sont repartis avec la satisfaction du travail accompli...

Projet d'aménagement de voirie Rue Vivier



Un aménagement des trottoirs est prévu en 2016. L'objectif de ces travaux est de renforcer la sécurité des usagers et favoriser les modes de déplacements doux, en assurant la continuité du cheminement piétonnier dans les zones urbanisées de la commune de Parcé-sur-Sarthe.

130 mètres de trottoirs d'une largeur réglementaire de 1.40 m seront créés en organisant et délimitant des stationnements dans le prolongement de l'existant de la rue du champ de la

Roche vers le bourg.

Le bureau d'études de la communauté de communes prendra en charge la maîtrise d'œuvre ainsi que les dossiers de consultation des entreprises extérieures. Dans le cadre d'aménagements de sécurité routière, ce projet pourra prétendre à une subvention à hauteur de 20% du montant des travaux.

ENFANCE, JEUNESSE, ET VIE SCOLAIRE



Garderie : les nouveaux locaux



La Garderie périscolaire est depuis la rentrée située dans l'ancienne salle des Associations ou plus récemment dans la salle de motricité de l'école publique. Nous avons décidé de l'installer dans cette salle car le Portakabin était devenu trop petit. En effet l'an passé nous avons dû accueillir jusqu'à 57 enfants le vendredi soir de 16h00 à 17h00.

Nous avons aménagé la garderie avec quelques nouveaux placards et de nombreux jeux qui nous ont été gentiment

donnés lors du bric à brac ou par des parents. Les enfants sont ravis de cette nouvelle organisation car elle comporte différents espaces : le coin des voitures et des kapla, le coin lecture avec un petit canapé, la cuisine et dinette des poupées, des tables pour dessiner et aussi, si les enfants le souhaitent, faire leur devoirs.

Depuis cette année la garderie est déclarée DDCC ce qui entraîne un encadrement réglementé et aussi un programme d'animations. Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial: ils vont de 0.60€ à 0,75€ de l'heure. Nous insistons pour rappeler que pour ces raisons, les enfants doivent être inscrits (et que l'inscription entraîne la facturation).

Vous avez la possibilité de changer vos inscriptions jusqu'au jeudi midi de la semaine précédente.

Attention accès école



Nous vous informons qu'à partir de la rentrée des vacances de février l'accès à l'école se fera par la grille du terrain de la future cantine.

Le stationnement se fera toujours sur le parking ; un accès piéton sera organisé pour vous mener en toute sécurité vers cette nouvelle entrée.

L'accès sera interdit au public du 22 février 2016 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pas de gaspillage à la cantine



pour sensibiliser les petits usagers. On leur a également demandé « qu'est ce

que c'est le gaspillage alimentaire » et leurs réponses ont été affichées dans la cantine. Clara, 7 ans, nous dit « Si on laisse de côté, ce n'est pas bien parce que après il faut ramasser les déchets. Après il y en a qui ne mangent pas et qui doivent fouiller dans les poubelles ». Durant le reste de l'année scolaire, des pesées seront organisées afin d'établir un classement des tables qui gaspillent le moins!



La radio TAP

Depuis la rentrée les enfants qui participent aux TAP peuvent jouer aux animateurs-radio dans le groupe « à la découverte de la citoyenneté ». Chacun anime sa rubrique. Nos petits reporters sont allés interviewer les autres groupes TAP afin de découvrir ce qu'ils font. La radio est disponible en podcast sur <http://parce-sur-sarthe.fr/enfancejeunesse/accueil-periscolaire.html>

VIE SOCIALE

Maison de retraite

Le marché de Noël :

La maison de retraite (EHPAD) propose depuis quelques années maintenant son traditionnel marché de Noël. Vous pourrez y trouver une multitude de petits présents à offrir pour Noël réalisés par les résidents et le personnel...Des gourmandises, des décorations de table, des compositions florales, des bijoux, des pochons de lavande...et ne dévoilons pas tout... Rendez vous donc le Dimanche 13 Décembre 2015 de 10h à 17h en salle d'animation de l'EHPAD.

Les bénéfices de ce marché serviront aux différentes sorties et activités proposées au cours de l'année aux résidents. Nous serons ravis de vous compter parmi nous lors de cette journée...



Le repas du CCAS

Le repas des Anciens a réuni 67 personnes.

Le Menu proposait un potage, une marmite sarthoise, salade, fromages et une tartelette aux fruits. L'animation a été confiée aux Vilains qui nous ont fait rire et chanter. Comme tous les ans, les jolis centres de table ont été réalisés par l'atelier floral de la Maison de retraite. Mr Denis Freslon a permis de mettre sur les tables de nombreuses photos représentant le Parcé des années 1900 à 1990. Le repas est proposé à tous les Parcéens âgés de plus de 70 ans et demeurant

L'accueil de jour :

L'EHPAD propose différents types d'hébergement : permanent, temporaire et également l'accueil de jour.

Quelques précisions sur cet accueil...

L'objectif de cet accueil est d'accompagner à la journée des personnes vivant à domicile, au rythme d'une ou de plusieurs journées par semaine. L'accueil de jour est un lieu de rencontres et d'échanges permettant des activités adaptées et conviviales, de rompre l'isolement, de restaurer le lien social. Cela permet aux personnes de vivre au rythme de l'établissement et également de bénéficier des animations et des sorties.

Il propose un lieu d'écoute et d'échanges avec d'autres familles; il offre à l'aidant un moment de répit indispensable à la poursuite de son accompagnement. Il peut aussi représenter une transition utile pour une future entrée dans l'établissement. Le transport aujourd'hui est assuré matin et soir par l'établissement. Si vous voulez des informations sur cet accueil, appelez-nous au 02.43.95.39.20 ou venez à notre rencontre.

à Parcé. Les personnes ne souhaitant pas venir au repas peuvent choisir le colis.



Le colis de Noël

Cette année le colis comporte : un vin cuit, une terrine de poisson, une terrine de campagne, une boîte de chocolats ainsi qu'un paquet de gâteaux. Nouveauté cette année, le colis pour les couples : nous avons prévu 2 bouteilles différentes. Il a été distribué à la Mairie le 17 et 18 décembre à 167 personnes. Le repas et les colis sont proposés par le CCAS.

Les membres du CCAS vous souhaitent de joyeuses fêtes

Permanence assistante sociale



1er et 3ème mardi de chaque mois, en mairie

Rappel des consignes en cas d'inondation



Disponible sur les affichages publics et en Mairie

Formation pour adultes aux premiers secours dispensée par la croix rouge : 11 et 12 mars 2016. Renseignements en Mairie

LES ECOLES



L'école Privée

2015 - 2016 : L'année aux deux rentrées !

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint Notre-Dame et Saint-Joseph sont enfin réunis sur le même site. Les nouvelles classes ont été investies par les élèves de primaire dès le mois de septembre. Il aura fallu un peu plus de patience aux élèves de maternelle pour profiter de leurs nouveaux locaux. Tout vient à temps à qui sait attendre...

Depuis un an, ils en rêvaient, élèves comme adultes, cette fois-ci c'est fait ! La transhumance entre l'école du haut et l'école du bas a commencé au mois de juin et s'est terminée en octobre. Des déménageurs de tous âges y ont participé pour transporter du lourd et du léger.

Outre des locaux plus vastes et plus fonctionnels, la vue dégagée sur la Sarthe offre un environnement des plus apaisants. Gageons que nos chères têtes blondes ne se laisseront pas trop distraire par ce paysage !

Tout cela n'a pu se faire qu'avec la participation de nombreux bénévoles (parents, grands-parents, anciens élèves, amis,...).

Pas moins de 62 personnes auront donné de leur temps depuis le mois d'avril dernier.

Beaucoup d'aménagements extérieurs restent à faire (plantations, jardin,...)

L'équipe pédagogique s'est emparée de ce projet et compte bien le cultiver. Le thème de cette année s'inscrit dans ce sillon :

« Je sème, tu sèmes, ils s'aiment »



Au feu les pompiers !

Après les grandes manœuvres du déménagement, les grandes manœuvres des pompiers ! L'ancien bâtiment de l'école a été le théâtre d'un exercice grandeur nature qui n'avait rien à envier aux plus beaux sons et lumières de la région.

Comme quoi, il peut y avoir de la fumée sans feu !

Trophées Lecture Jeunesse !

Les élèves de CM1-CM2 ont participé aux Trophées Lecture Jeunesse organisés dans le cadre de la 25ème heure du livre du Mans : La Rencontre des Auteurs Peuples Premiers.

Un bas-relief a été réalisé collectivement, inspiré des œuvres du livre Arts primitifs. Les élèves ont aussi répondu à un questionnaire portant sur différents albums.

Un bel élan d'énergie et une belle ouverture sur le monde des livres !

Infos pratiques

Jours de classe : semaine de 4 jours, lundi - mardi - jeudi - vendredi.

Horaires de classe : 8h45 à 12h00 - 13h30 à 16h30.

Garderie : le matin à partir de 7h30 - le soir jusqu'à 18h30.

Aide aux devoirs : les lundis et jeudis.

Soutien scolaire (A.P.C.) : les jeudis.

PORTES OUVERTES :

VENDREDI 04 MARS 2016 de 17h00 à 19h00

SAMEDI 05 MARS 2016 de 9h30 à 12h30

Contact

La chef d'établissement : Mme BONDU Marie-Laure

Téléphone : 09 50 99 01 41



L'école Publique «Les Marronniers»



L'école publique des Marronniers comptait à la rentrée 2015/2016 180 élèves répartis dans 7 classes, 3 d'entre elles accueillant des maternelles.

Grâce au soutien de l'Amicale des parents d'élèves et de la municipalité, les enseignants vont pouvoir mettre en place de nombreux projets dont voici quelques exemples.

Dans le cadre d'une éducation à l'image nous participons au programme Cinéjeunes qui permet aux plus grands de découvrir et d'étudier 4 films dans l'année. Découvrir comment sont réalisés les films, quels sont leurs secrets et comprendre qu'un film correspond toujours aux choix du réalisateur. Le thème de cette année «sans mot dire» comporte «le garçon et le monde», «minuscule, la vallée des fourmis perdus», «Amazonia» et un classique de Charlie Chaplin «Les lumières de la ville».



De manière plus ludique les petits et les grands devront faire preuve de patience, de créativité et collaborer pour construire des tours et des édifices en KAPLA. Un temps fort de l'année sera la venue d'un animateur avec des milliers de planchettes qui laissera libre cours à l'imagination des enfants pour des créations collectives et éphémères. En collaboration avec les Petites Cités de Caractères et avec l'Atelier Malicot de Sablé, les élèves de la classe de CE2 participeront à un projet « Photographie ». Il s'agira pour les enfants de découvrir l'histoire de la photographie, et de prendre des photos avec différents appareils. Ainsi, les photos prises dans les différentes rues de Parcé seront exposées aux écuries lors de la journée des petites cités de caractère au mois de juin.

L'école est encore engagée dans une démarche écologique. Nous obtenons le label d'«éco-école» depuis plusieurs années déjà et cette année, nous nous pencherons sur le problème des déchets, de l'importance du tri et sur la façon d'éviter les gaspillages. En partenariat avec la communauté de communes, les classes participeront à différents ateliers de sensibilisation sur ces différents thèmes.



Il fait toujours bon vivre à l'abri de nos marronniers et l'équipe enseignante, stable depuis plusieurs années (signe qu'elle s'y sent bien) fait tout son possible pour rendre l'école ouverte et accueillante. Nous espérons que c'est un sentiment partagé.

Infos pratiques:

Jours de classe : semaine de 4 jours et demi, lundi - mardi-mercredi matin - jeudi - vendredi
 Horaires de classe : 8h45 -11h45 et 13h45 - 16h
 Garderie : le matin à partir de 7h30 le soir jusqu'à 18h15
 Accompagnement à la scolarité : le vendredi de 16h15 à 17h15.

COMMUNICATION

Etat Civil (arrêté le 27/11/2015)

Ils ont vu le jour
 ACTES DE NAISSANCE 2015
 BESNARD Lucien, TESSE Robin,
 FROISSARD Gabin, SAILLANT
 Elouan, TONIOLO Maëlyne,
 PICARD Manon, HASCOËT Hélène,
 DAVID Margot, HARDOUIN Arthur,
 DESNOËS Mélissa, LANCELEUR
 Enora, VIANDIER Malo, LORAND
 Paul, HADJI Armand, LESAGE
 Gaspard, RIANDIERE Stacy,
 LEFRANC Zoé, COMBREAS Agathe
 TROUILLARD Yaëlle, BAZEAU
 Shenly, MOREAU POUSSE Manon,
 OZAN Léa, MAUCOURT Tyler,
 GLATIN Léna

Ils se sont dit OUI
 ACTE DE MARIAGE
 LETHIELLEUX Jean-François,-
 BOUJU Nathalie
 GREMONT Jean-Luc, BELLOEUVRE
 Angélique,
 PLU Diégo, Pierre- VAUDRY Sophie
 MARTIN Cédric- GILLET Deborah
 FOUQUET Olivier - JOFFE Karine

Ils nous ont quittés
 ACTE DE DECES 2015
 GEORGET André, LEFRANC Serge,
 MORIN Denise, HUET Raymonde,
 HÉMONT Marie, LABBÉ Pierre,
 ARTHUS-BERTRAND Blandine,
 GILBERT Germaine, LETHEULE
 Gilles, LEBRETON Bernard,
 ARTHUS-BERTRAND Henri,
 MORCHOISNE Henri, GALEREAU
 Yvonne, CHAMBRIER Thérèse,
 BIGNON André, HUBERT Marie,
 BIGNON Yvonne, MOREAU
 Micheline, LEBRETON Auguste,
 LEMESTRE Andrée, CARTIER
 Suzanne, DESRUES Hélène,
 COUBARD Maurice, BRUNET
 Arsène, FORTIN Léon, ROSSIGNOL
 Robert, MARTEAU Mireille, TRESSY
 Jean-Marie, LEAUMEAU-FRESNAY
 Arthur, GODEFROY nicole,
 BRETEAU Paulette

ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE



A l'initiative de quelques Parcéens, nous nous sommes retrouvés autour de l'arbre des Libertés, dimanche 15 novembre ainsi que le lundi 16 devant la Mairie. Il s'agissait pour tous, même de loin, d'exprimer notre compassion aux victimes, aux familles, aux Parisiens. Le 13 novembre, le deuil a une nouvelle fois frappé...la culture, la jeunesse : la folie meurtrière vise la vie, l'avenir, les fondements de ce que nous sommes, de nos valeurs républicaines. Il ne s'agit pas d'un état, mais bien d'un groupe armé, il ne s'agit pas de religion, mais bien d'idéologie et pour ces raisons, il faut veiller à ne pas céder aux amalgames faciles: il s'agit bien d'une expression extraordinairement violente de fascisme, de totalitarisme qui ne supporte aucune forme de liberté. Et l'émotion, partout, a provoqué des rassemblements, car chacun, comme tous, a compris la nécessité

de continuer à vivre, donc de sortir, de voir des spectacles, d'aller au cinéma, de participer à des rencontres sportives, de lire... de continuer à exprimer ses points de vues. Ce sont les différences, même lorsqu'il y a un désaccord, qui font la richesse de notre démocratie. Peut être cela aura-t-il permis également de mieux comprendre ce qui se passe au-delà de nos frontières dans la mesure où les attentats nous touchent à notre tour. Compris aussi que le repli sur soi, proposé par quelques uns, n'est pas la solution. Saurons-nous, après ce drame, mieux accueillir ceux qui au quotidien sont confrontés à la même barbarie? C'est la solidarité, l'ouverture, la disponibilité à l'autre qui donnera confiance à notre jeunesse. Permettons lui de vivre et de s'exprimer pleinement, donnons lui la place pour construire son avenir.

Accueil des nouveaux Parcéens



Un livret d'accueil des nouveaux Parcéens est disponible en Mairie et permettra aux nouveaux habitants de notre belle commune d'avoir accès aux informations pratiques concernant Parcé sur Sarthe : un mot du Maire, un plan de la commune, la liste du conseil municipal, les différents commerces et entreprises, les assistantes maternelles, les associations, quelques informations utiles...

*Ne laissez pas tourner votre moteur lors de vos courses. Code de la route - Article R318-1
 Les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques.
 Le ministre chargé des transports, le ministre chargé de la santé et le ministre chargé de l'environnement fixent par arrêté les conditions d'application du présent article. Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. L'immobilisation peut être prescrite dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.*

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Des jeux aux Frayères

Dans le cadre de l'aménagement du site des frayères, des jeux ont été installés pour rendre le lieu encore plus familial et convivial.

Les familles vont pouvoir profiter pleinement de l'espace des pêcheurs aux frayères : pêche, pique-nique, un abri en cas d'intempéries et maintenant des jeux pour que les enfants puissent s'amuser : la balançoire, le toboggan et le fameux «tape-cul» feront à n'en pas douter leur bonheur. Toutes ces installations ont été prévues en concertation avec l'association de pêche, la tanche, qui a joué un rôle important dans la configuration actuelle du site.



Parcé Découverte et Patrimoine



Association Parcé Découverte et Patrimoine

Près de 2600 personnes ont franchi les portes des Anciennes Ecuries pour les expositions de l'été 2015.

C'est avec le Marché aux fleurs le 3 mai que l'Association a commencé ses animations. Une dizaine d'exposants ont proposé fleurs, plantes, arbres, paniers,

crêpes et confitures...

Ont suivi les Journées du Patrimoine de pays et des Moulins les 20 et 21 juin. Nous avons accueilli le peintre Stéphane Lelay, les Parcéens ont pu participer à l'expo photos sur le thème « Parcé-sur-Sarthe, le Moyen-Age encore présent » et le moulin du bourg a accueilli de nombreux visiteurs.

Puis, pendant l'été, trois expositions se sont succédées: Claude Chappe, inventeur du télégraphe optique, l'exposition mettant à l'honneur l'Association Crescendo et les artistes de Parcé.

Et pour terminer la saison, lors des Journées Européennes du patrimoine, en partenariat avec la Mairie, nous avons proposé une animation autour des vitraux avec la présence de Fabien Beaumont, maître verrier.

Les dimanches après-midi, les visites guidées ont intéressé une cinquantaine de personnes. Ces visiteurs nous témoignent souvent que Parcé mérite vraiment le titre de Petite Cité de caractère !

Pour 2016, l'Association Parcé Découverte et Patrimoine prépare ses expositions et se joindra à l'animation de la Fête Médiévale des 13 et 14 août 2016.



Tennis de Table Parcéen

Encore une saison riche pour le Tennis de Table Parcéen !

Ce début de saison est marqué par une hausse de l'effectif du TTP. Avec 85 licenciés, notre club figure parmi les 10 premiers du département. Ceci s'explique par l'offre qui est variée. Les plus jeunes peuvent dans un premier temps découvrir l'activité de façon ludique avant de penser à la compétition. A partir de 10 - 11 ans, l'accent est mis sur un

apprentissage des techniques du Tennis de Table. Puis les Cadets et les Juniors ont la possibilité, dès qu'ils montrent leur volonté de bien faire, d'intégrer les compétitions et de rejoindre les équipes Seniors. Pour la première fois, 6 équipes sont engagées dans le Championnat Départemental Seniors et les rencontres ont lieu le vendredi soir et le dimanche matin. Les Loisirs ne sont pas en reste et chaque mois des rencontres

amicales sont organisées avec des joueurs de villages voisins. N'oublions pas les Féminines qui peuvent pratiquer le FIT PING le lundi soir et pour certaines, c'est la découverte de la compétition... Les «Gazelles du TTP» participent au Championnat féminin. Du côté de l'handisport, nos portes restent grandes ouvertes...

Le slogan de la grande famille du TTP : «ICI C'EST PARCE !»

Danse Country

Mme CHAUDET Sylvie, animatrice danse Country, a trouvé soutien auprès de Mr Brissault Steve, Président du Comité de Jumelage de Parcé sur Sarthe : il a bien voulu ouvrir une section danse country dans son Association. La Mairie de Parcé met à disposition la salle «les Ecuries» . A ce jour le groupe se constitue de 23 adhérents. Il est complet car il s'agit de mener à bien les cours, pour le confort de tous. Les cours ont lieu tous les jeudis soir de 20h à 21h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Mme Chaudet est animatrice bénévole et pratique cette discipline depuis plusieurs années avec

toujours autant de plaisir à apprendre de nouvelles chorégraphies sur de nouvelles musiques. C'est l'envie de faire découvrir et de partager cette passion qui l'a motivée à proposer cette animation.



Larscène

La rentrée des cours de danse a commencé début septembre. Il y a une vingtaine d'inscriptions réparties sur plusieurs groupes ; Les mercredis

De 14h30 à 16h les ados de 11 ans à 14 ans

De 16h à 17h30 les ados de 15 ans à 18 ans

De 17h30 à 19h00 les plus de 18 ans

De 19h à 20h30 les adultes une semaine sur deux (modern jazz et danse orientale).

Un stage « easy dance » a eu lieu aux anciennes écuries le samedi 24 octobre, avec l'intervention de Lockadelic, danseuse de lady gaga et Mourade, danseur de Break dance de la troupe des Vagabonds

Crew, champion du monde de break dance.

L'association est en train de préparer son spectacle de danse pour le présenter en fin d'année. Il aura lieu le Samedi 28 mai 2016 à la salle polyvalente de Parcé sur Sarthe. Il sera ouvert au public avec une entrée payante.

Nous préparons également un spectacle pour la fête médiévale qui aura lieu au mois d'août, en partenariat avec l'association «Commedia dell'Espée».

Charlène Chorégraphe de l'association LARSCENE



La traditionnelle marche de nuit



organisée par les sapeurs pompiers de Parcé a rencontré un vif succès.

Préparation de la fête médiévale 2016

La prochaine fête médiévale aura lieu les 13 et 14 août 2016.



Le comité des fêtes, coordinateur de l'événement, travaille déjà à son organisation depuis quelques mois et souhaite partager avec vous l'avancée des «travaux».

Fort de la réussite de la fête de 2014, nous reprendrons une partie de l'organisation passée mais nous souhaitons également améliorer certains points et innover vers d'autres animations .

La réussite de ces manifestations est totalement liée à l'implication de nombreux bénévoles et c'est pourquoi plus nous serons nombreux moins les tâches seront contraignantes .

Vous pouvez encore rejoindre le groupe des bénévoles :

patrice.riaute@orange.fr



Les VILAINS jouent « les VILAINS »

Le Fil du Rasoir est à peine rangé dans l'écrin aux souvenirs, que la troupe, pour ses 35 ans s'est lancé à la recherchede ses origines.

En effet, la pièce choisie est : «LES VILAINS » de Angélo Bealco dit Ruzzante.

Première pièce de l'association P.A.R.C.E jouée en.. juillet 1981 (dont la troupe tire son nom !!!)

La pièce raconte la vie des paysans dans la région de Padoue vers 1500.

Personnages rabelaisiens, grossiers et pittoresques, avec Ruzzante, personnage naïf des fabliaux anciens qui apparaît tour à tour, pauvre, affamé, poursuivi, battu, cocufié mais aussi joyeux, imaginaire et malin.

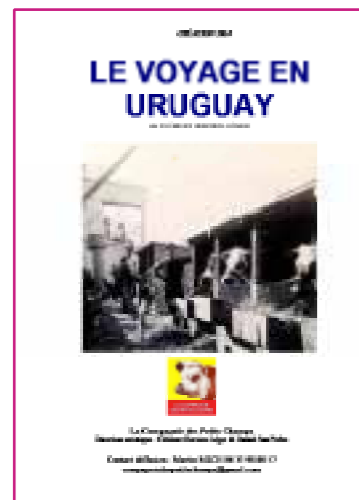
17 acteurs vont personnifier ces tableaux façon Brueghel ,sous la houlette de Nicolas David.

Les représentations auront lieu aux «Tourettes » les 1 et 2 juillet 2016

Quant aux «Ptits Vilains» qui ont passé brillamment le baptême de la scène lors de la veillée au village du 12/12/2015.

Ils se sont remis au travail pour une nouvelle pièce qui sera jouée en Juin 2016.

Deux soirées théâtre exceptionnelles



«Le Voyage en Uruguay» est diffusé sur le territoire de la communauté de communes dans le cadre de la décentralisation, le 25 mars 2016 à la salle polyvalente. La Compagnie des Petits Champs l'interprétera et la mise en scène est de Daniel San Pedro. Au début des années 50, la famille Caorsi, riches éleveurs uruguayens, se rend



«La stratégie du crustacé» est une pièce écrite par un jeune Parcéen, Romain BRETON. La Mairie de Parcé, associée à P.A.R.C.E, a souhaité promouvoir le travail de la troupe «Qui est Bernard?» en vous proposant une soirée théâtrale de qualité le 5 mars 2016 à la salle polyvalente. Nicky et Sophie v a g a b o n d e n t en appartement,

en France pour y trouver des spécimens bovins susceptibles d'améliorer la capacité laitière de son troupeau. Après avoir parcouru la Normandie du Cotentin au Pays de Caux, sans toujours recevoir un accueil des plus chaleureux, les Caorsi concluent finalement une affaire à la ferme Neuve...

fracturant leur porte d'entrée et profitant de l'absence de leurs occupants pour passer des nuits au chaud, avant de prendre à nouveau la route, en quête du prochain habitat. Une stratégie comme une autre pour ne pas avoir à dormir dans la rue...Mais ce soir là, alors qu'elles pénètrent dans un nouveau logement, elles se trouvent nez à nez avec un locataire désespéré. Leur plan et leur existence vont s'en trouver bouleversés...

L'AGENDA



<p>8-9 janv</p> <p>Café bricolage (8.01) Bar de la Lune Voeux du Maire 10h30 (9.01) Salle Polyvalente</p>	<p>15 janv</p> <p>AG PDP</p> <p>Ancienne Ecuries 20h</p>	<p>30-31 janv</p> <p>LOTO Ecole Publique</p>	<p>6-7 fév</p> <p>Bal des POMPIERS (6.02) Salle Polyvalente LOTO maison de retraite (7.02)</p>
<p>20 fév</p> <p>AG U.N.C. Anciennes Ecuries 9h30</p>	<p>27 fév</p> <p>Printemps des Poètes AG crescendo Anciennes Ecuries 17h</p>	<p>4-5 mars</p> <p>Café Bricolage (4.03) Lagon bleu</p>	<p>19-20 mars</p> <p>Repas U.N.C.(19.03) Salle polyvalente</p>
<p>AG P.A.R.C.E. Anciennes Ecuries 15h</p>	<p>Soirée Chansons PARCE Salle du TTP</p>	<p>Théâtre : «La stratégie du crustacé» (5.03) Salle polyvalente</p>	<p>Concours de pétanque : doublette (20.03) Stade de Parcé</p>
<p>25 mars</p> <p>Théâtre : «Le voyage en Uruguay</p> <p>Salle polyvalente</p>	<p>2 avr</p> <p>PARCE : soirée années 80</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>10 avr</p> <p>CONCOURS DE PÉTANQUE PP en doublettes</p> <p>Stade de Parcé</p>	<p>24 avr</p> <p>LOTO Comité de Jumelage</p> <p>Salle Polyvalente</p>
<p>29-30 avr</p> <p>TTP : tournoi</p> <p>Salle du TTP</p>	<p>1er mai</p> <p>PDP, Marché aux fleurs Ballade animée «un arbre pour le climat»</p> <p>Concours de Pétanque, triplettes</p>	<p>6 mai</p> <p>Café Bricolage Bar de la Lune</p>	<p>27 mai</p> <p>Marché d'été des producteurs et artisans locaux</p> <p>Place de la république</p>
<p>27 mai</p> <p>CONCERTINO</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>28 mai</p> <p>LARSCENE, Spectacle</p> <p>Salle Polyvalente</p>	<p>3-5 juin</p> <p>Concours de Pétanque nocturne en doublette (3.06) «Rendez-vous aux jardins» (du 3 au 5.06)</p>	<p>4-5 juin</p> <p>Réunion Publique 10h30 le 4.06 Salle Polyvalente</p> <p>Fête de la pêche (5.06)</p>
<p>du 3 au 6 juin</p> <p>P.A.R.C.E: les vilains jouent «les vilains»</p> <p>Tourettes</p>	<p>11-12 juin</p> <p>Fête de l'Ecole des Marronniers</p>	<p>18-19 juin</p> <p>Kermesse Ecole Privée</p>	<p>24-25 juin</p> <p>Marché d'été (24.06)</p> <p>UNC repas Champêtre Fête de la musique (25.06) Tourettes</p>

clin d'oeil

